



## LE LOGEMENT DANS LE GRAND-NORD

Le Grand-Nord québécois fait partie de l'imaginaire québécois. Il évoque les grands espaces vierges, le froid et la neige, et une population qui a entrepris sa sédentarisation il y a trois quarts de siècle, avec de fortes traditions mais aussi d'importantes ressources naturelles. Depuis quelques années, les annonces pour développer le Nord soulèvent des questions parmi la population du Grand-Nord. Cette dernière demande une exploitation des ressources nordiques dans le respect de leurs communautés à titre de parties prenantes dans les décisions et chantiers à venir, tout ça dans la philosophie de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois, signée en 1975.

Ce numéro spécial du bulletin *Habitation Québec* met la table pour les Entretiens sur l'habitat, que la Société d'habitation du Québec tiendra le mardi 8 octobre 2013, à Québec, sur le thème : « Le logement dans le Grand-Nord québécois ». Dans le texte qui suit, il sera question du Nunavik et des conditions d'habitation de sa population, puisque les interventions du gouvernement du Québec en matière de logement dans le Grand-Nord ciblent uniquement ce territoire nordique<sup>1</sup>.

En guise de contexte, nous décrirons brièvement le territoire du Nunavik et ses principales caractéristiques, pour présenter ensuite ses habitants, à 89 % inuits, puis quelques particularités historiques et culturelles, notamment quant à l'occupation du territoire et à la manière d'habiter. Le parc de logements et les activités de la SHQ constituent le nœud du document. Il sera donc surtout question des efforts pour mieux loger les ménages du Nunavik en tenant compte des valeurs de la population et des conditions physiques qui prévalent dans le Nord québécois. Enfin, les difficultés rencontrées par les Inuits pour se loger adéquatement au Nunavik engendrent des problèmes sociaux pouvant mener à l'itinérance de certains d'entre eux. Il en sera question avant de conclure.

La documentation sur les Inuits et le Grand-Nord, québécois et canadien, est très abondante. Seule une infime partie des recherches et analyses anthropologiques, sociologiques, géo-environnementales, historiques ou politiques publiées à ce jour a été consultée pour préparer ce document. De la même façon, quelques résultats du recensement et de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011 ont été utilisés. L'analyse se concentrera surtout sur des comparaisons entre le Nunavik et le Québec, toutefois un peu moins sur des comparaisons entre 2011 et 2006, compte tenu des changements méthodologiques apportés par Statistique Canada au recensement sur la population de 2011. Soulignons, pour terminer, que le texte reprend plusieurs grandes lignes du document « Le logement au Nunavik », que la SHQ entend publier à l'occasion des Entretiens sur l'habitat d'octobre 2013.

1. Le logement au Moyen Nord, partie du territoire couvert par le projet « Le Nord pour tous », ne sera donc pas présenté ici. Les personnes intéressées peuvent consulter le document produit en 2011 par Claudine Roy au <http://www.habitation.gouv.qc.ca/fileadmin/internet/publications/0000021243.pdf>. Par ailleurs, même si le Grand conseil des Cris est aussi signataire de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois, la responsabilité en matière d'habitation pour le territoire cri Eeyou Istchee relève du gouvernement fédéral.

## LE TERRITOIRE CONSIDÉRÉ : LE NUNAVIK

Appelé Nouveau-Québec jusqu'en 1988, le Nunavik est un vaste territoire québécois d'une superficie de plus de 500 000 km<sup>2</sup> situé au nord du 55<sup>e</sup> parallèle, qui représente 30 % de la superficie du Québec. Nunavik signifie « le territoire où vivre » en inuktitut, la langue des Inuits du Québec.

Le territoire du Nunavik est la partie septentrionale de la Terre de Rupert, accordée en 1670 par le roi d'Angleterre à la Compagnie de la Baie d'Hudson pour la traite des fourrures. En 1869, cette dernière cède les droits à la Couronne britannique qui les transfère l'année suivante au Dominion du Canada. C'est seulement depuis 1912 que le Québec englobe le Nunavik et s'étend jusqu'au Détroit d'Hudson.

### NUNAVIK ET KATIVIK

Le nom Kativik est davantage à usage administratif car il désigne un territoire équivalent (TÉ) à une municipalité régionale de comté. Il signifie « l'endroit où l'on va pour se rassembler » et occupe la quasi-totalité de la superficie du Nunavik. Il fait partie de la région administrative 10, soit le Nord-du-Québec.

Le TÉ de Kativik comprend 14 villages nordiques disséminés le long de la côte de la Baie d'Ungava, du Détroit d'Hudson et de la Baie d'Hudson. L'Administration régionale Kativik (ARK) a été créée en 1978 en vertu de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois.

### TERRITOIRE ISOLÉ

Une distance variant de 1 500 à 2 500 km sépare chaque village nordique de Montréal. Aucune route ne relie le Nunavik au reste du Québec, ni les communautés entre elles. L'avion permet le transport des personnes et des biens à longueur d'année mais cela est dispendieux. Durant l'été et l'automne, la majorité des biens transitent par bateau, dont les matériaux pour la construction des maisons, ce qui demande une planification rigoureuse des chantiers afin d'optimiser les opérations.

### CLIMAT

Des hivers longs et très froids avec des vents forts en raison de l'absence d'arbres caractérisent la région, qui connaît des températures moyennes allant de -17,5°C à -35°C en janvier et de 5°C à 17,5°C en juillet. Le Nunavik connaît un ensoleillement prolongé en été en raison de sa latitude.

Les conditions climatiques rigoureuses exercent des pressions importantes sur les habitations. Par exemple, des vents violents pouvant atteindre 160 km/h, peuvent, en hiver, former des bancs de neige imposants aux pourtours des constructions. Une attention particulière doit donc être portée à l'enveloppe des bâtiments pour éviter l'inconfort, la détérioration des matériaux et le développement de moisissures.

Le pergélisol couvre la majeure partie du Nunavik de façon sporadique, discontinue et continue, à mesure que l'on monte vers le nord. La neige pouvant s'accumuler autour des bâtiments devient un isolant thermique et menace le pergélisol. De plus, ce dernier rend le territoire arctique particulièrement vulnérable aux changements climatiques<sup>2</sup>. En effet, la hausse des températures à la suite de l'émission de gaz à effet de serre entraîne le dégel du pergélisol et, par le fait même, la réduction de sa capacité portante<sup>3</sup>. Des affaissements de terrain menacent alors les infrastructures, notamment les habitations. La connaissance des conditions du sol sera donc déterminante pour la planification urbaine des villages nordiques, l'occupation du territoire arctique québécois et le maintien des activités traditionnelles inuites.



2. Voir ArcticNet, *Le Nunavik et le Nunatsiavut : de la science aux politiques publiques. Une étude intégrée d'impact régional des changements climatiques et de la modernisation*, 2013. Éditeurs en chef : Michel Allard et Mickaël Lemay. 322 p. Le chapitre 6, intitulé « Le pergélisol et les changements climatiques au Nunavik et au Nunatsiavut : importance en matière d'infrastructures municipales et de transports », par Michel Allard et autres, pp. 175-203, décrit l'effet des changements climatiques sur le pergélisol.
3. Voir aussi l'article de Valérie Levée dans *Formes*, volume 9, numéro 1, page 21 : « Bâtir solide sur terrain mou », qui fait écho aux travaux de Michel Allard, géographe de l'Université Laval et chercheur du Centre d'études nordiques.



## LA POPULATION DU NUNAVIK, SON MODE DE VIE ET D'HABITATION

### POPULATION

Selon les résultats du recensement de 2011, les 14 villages nordiques du Nunavik comptent un total 12 090 habitants. Il s'agit là d'une hausse de 12 % par rapport au recensement de 2006. Selon l'ENM<sup>4</sup>, 89 % sont inuits, 1 % autochtones non inuits, et 10 % non autochtones.

TABLEAU 1 – POPULATION ET LOGEMENTS DES VILLAGES NORDIQUES

Villages nordiques	Recensement 2011			Recensement 2006			2011 comparé à 2006	
	Population	Logements*	Ratio	Population	Logements*	Ratio	Variation population	Variation logements
Akulivik	615	137	4,5	507	103	4,9	21 %	33 %
Aupaluk	195	56	3,5	174	49	3,6	12 %	14 %
Inukjuak	1 597	413	3,9	1 597	330	4,8	0 %	25 %
Ivujivik	370	86	4,3	349	63	5,5	6 %	37 %
Kangiarsualujuaq	874	185	4,7	735	161	4,6	19 %	15 %
Kangiarsujuaq	696	170	4,1	605	139	4,4	15 %	22 %
Kangirsuk	549	160	3,4	466	116	4,0	18 %	38 %
Kuujuuaq	2 375	799	3,0	2 132	697	3,1	11 %	15 %
Kuujuarapik	657	189	3,5	568	167	3,4	16 %	13 %
Puvirnituq	1 692	389	4,3	1 457	288	5,1	16 %	35 %
Quaqtaq	376	89	4,2	315	76	4,1	19 %	17 %
Salluit	1 347	299	4,5	1 241	251	4,9	9 %	19 %
Tasiujaq	303	72	4,2	248	62	4,0	22 %	16 %
Umiujaq	444	94	4,7	390	87	4,5	14 %	8 %
<b>Kativik</b>	<b>12 090</b>	<b>3 138</b>	<b>3,9</b>	<b>10 784</b>	<b>2 589</b>	<b>4,2</b>	<b>12 %</b>	<b>21 %</b>

\*Logements privés occupés par des résidents habituels, selon les termes du recensement.

Sources : Statistique Canada, *Chiffres de population et des logements, Canada, provinces et territoires, divisions de recensement et subdivisions de recensement (municipalités), recensements de 2011 et 2006*, [En ligne], <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/hltfst/pd-pl/Table-Tableau.cfm?LANG=Fra&T=304&SR=71&S=51&O=A&RPP=10&PR=24&CMA=0>.

Statistique Canada, *Chiffres de population et des logements, Canada, provinces et territoires, divisions de recensement et subdivisions de recensement (municipalités), recensements de 2006 et 2001 – Données intégrales*, [En ligne], <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/dp-pd/hlt/97-550/Index.cfm?TPL=P1C&age=RETR&LANG=Fra&T=304&SR=81&S=1&O=A&RPP=10&PR=24&CMA=0>.

4. Il faut retenir que l'ENM est une enquête à participation volontaire qui remplace le questionnaire long du recensement. Ce dernier rejoignait, jusqu'en 2006, un échantillon de 20 % de la population. Statistique Canada et l'Institut de la statistique du Québec mettent en garde les utilisateurs sur la qualité réduite des données de l'ENM, en particulier pour les petites localités comme les 14 villages nordiques du Nunavik, de même que pour les comparaisons avec les résultats du recensement de 2006. La population ici rapportée pour le Nunavik est la somme des populations des 14 villages nordiques tirées du recensement. Il arrive donc que les données provenant de l'ENM soient légèrement différentes de celles du recensement, en particulier celles qui concernent la population et le nombre de ménages.

À noter que la population inuite du Québec ne vit pas toute au Nunavik. Selon l'ENM de 2011, environ 1 800 Inuits vivaient ailleurs au Québec, dont 900 dans la région métropolitaine de Montréal. La distribution par groupes d'âge de la population du Nunavik se distingue de celle du Québec : avec sa population nettement plus jeune, le Nunavik voit la répartition de sa population en forme de pyramide bien en équilibre contrairement au Québec où les nombreux *baby-boomers* gonflent les épaules d'un profil en forme de bouteille. En 2011, plus de la moitié de sa population (54 %) est âgée de moins de 25 ans, comparativement à 28 % au Québec<sup>5</sup>, alors que celle âgée de moins de 15 ans représentait 34 %, soit deux fois celle de l'ensemble du Québec (16 %).

Le Nunavik connaît une faible espérance de vie qui s'explique surtout par les décès prématurés. Le suicide, les traumatismes non intentionnels, les tumeurs et maladies de l'appareil respiratoire ont remplacé les maladies infectieuses et la pneumonie d'autrefois. Ainsi, l'espérance de vie au Nunavik n'a pas dépassé 66 ans depuis 1971<sup>6</sup> alors que celle des Québécois atteint les 82 ans.

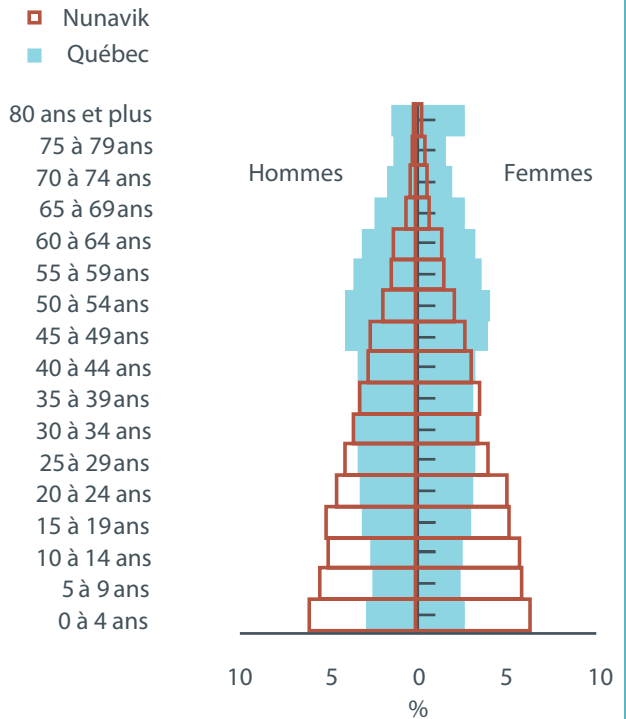
Au Québec, les Inuits sont en moyenne nettement plus jeunes que les Indiens des Premières Nations : l'âge médian de tous les Inuits québécois est de 21,3 ans alors qu'il est de 31,3 ans pour les Indiens des Premières Nations et de 41,3 ans pour les non-autochtones<sup>7</sup>.

Selon les perspectives démographiques des MRC du Québec jusqu'en 2031, établies par l'ISQ à partir du recensement de 2006, la population du TÉ de Kativik augmentera de près de 16,8 %, essentiellement par accroissement naturel, à peine un peu plus que ce qui était prévu pour le Québec (15,8 %), qui compte surtout sur l'immigration. Il reste à voir si les hypothèses à la base du modèle de référence se vérifieront.



### GRAPHIQUE 1

Répartition de la population selon l'âge et le sexe, Nunavik et Québec, 2011



Source : Régie régionale de la santé et des services sociaux Nunavik en collaboration avec l'Institut national de santé publique du Québec (2011). *Portrait de santé du Nunavik 2011 Conditions démographiques et socioéconomiques*. Gouvernement du Québec, p. 13.

### FAMILLES

Le nombre moyen d'enfants par femme au Nunavik est de 3,2 alors qu'il est de 1,6 au Québec (période 2004-2008)<sup>8</sup>. Au Nunavik, la population vit davantage en famille<sup>9</sup> que dans l'ensemble du Québec. Les enfants habitant en famille y forment 50 % de la population alors qu'ils représentent 28 % de la population totale du Québec. L'adoption coutumière inuite est une pratique ancestrale toujours vivante au Nunavik où près d'un nouveau-né sur cinq est adopté<sup>10</sup>. À noter que la population des enfants vivant dans une famille monoparentale est en proportion nettement plus importante que dans l'ensemble du Québec (respectivement 17 % et 7 %). En contrepartie, les personnes vivant en couple, avec ou sans enfant, et les parents seuls avec enfants représentent 38 % de la population, en comparaison avec 53 % pour le Québec. Il y a proportionnellement trois fois moins de personnes vivant seules au Nunavik qu'au Québec (5 % comparé à 14 %).

5. Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, tableau 98-311-XCB2011026 au catalogue.

6. Voir l'article du démographe Robert Choinière publié dans La Presse du 22 juin 2013, « Une espérance de vie qui stagne ».

7. Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, tableau 99-011-X2011026 au catalogue.

8. Voir Régie régionale de la santé et des services sociaux Nunavik, *Portrait de la santé NUNAVIK. Conditions démographiques et socioéconomiques – 2011*.

9. On parle ici de famille de recensement et non du concept d'usage courant au Nunavik. Voir note au bas du tableau 2.

10. Voir <http://www.makivik.org/fr/la-societe-makivik-salue-l-inclusion-de-l-adoption-coutumiere-inuite-au-code-civil-du-quebec/>, consulté le 14 août 2013.



TABLEAU 2 – DISTRIBUTION DE LA POPULATION SELON LA SITUATION DES PERSONNES, LE QUÉBEC ET LE NUNAVIK, 2011

	Le Québec	Nunavik (1)
<b>Total des personnes dans les ménages ayant au moins une famille de recensement (2)</b>	<b>82 %</b>	<b>93 %</b>
Conjoint(e)s marié(e)s, partenaires en union libre	48 %	29 %
Parents seuls	5 %	9 %
Enfants dans les familles où les deux parents sont présents	21 %	33 %
Enfants dans les familles où un seul parent est présent	7 %	17 %
Personnes hors famille de recensement vivant avec des personnes apparentées	1 %	4 %
Personnes hors famille de recensement vivant avec des personnes non apparentées seulement	1 %	0 %
<b>Total des personnes dans les ménages sans famille de recensement</b>	<b>18 %</b>	<b>7 %</b>
Vivant avec des personnes apparentées	1 %	2 %
Vivant avec des personnes non apparentées seulement	3 %	0 %
Vivant seules	14 %	5 %
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

Source : Statistique Canada, Enquête nationale sur les ménages, tableau 98-312-X2011031 au catalogue.

(1) Somme des 14 villages nordiques.

(2) Une famille de recensement est un couple marié ou en union libre avec ou sans enfants ou une famille comptant un parent seul.

Plus d'une famille de recensement peut composer un ménage.

## MÉNAGES

Par définition, un ménage est formé des personnes vivant dans un logement. Selon le recensement de 2011, les 14 villages nordiques du Nunavik comptent donc 3 138 ménages privés (personne ou groupe de personnes occupant un même logement)<sup>11</sup>.

Selon le recensement et l'ENM de 2011, la taille moyenne des ménages pour les 14 villages nordiques est de 3,9 personnes, nettement au-delà de ce qui prévaut pour l'ensemble du Québec (2,3). D'ailleurs, deux ménages sur trois au Nunavik comptent au moins trois personnes, alors que c'est tout à fait l'inverse au Québec : deux ménages sur trois sont formés d'une ou deux personnes. La situation se serait quand même améliorée par rapport à 2006, alors que le recensement rapportait une moyenne de 4,2 personnes par logement.

TABLEAU 3 – MÉNAGES AU QUÉBEC ET AU NUNAVIK, 2011

Taille des ménages privés	Le Québec		Nunavik (1)	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
1 personne	1 094 405	32 %	630	20 %
2 personnes	1 181 235	35 %	475	15 %
3 personnes	496 140	15 %	410	13 %
4 personnes	421 075	12 %	485	16 %
5 personnes	142 555	4 %	415	13 %
6 personnes ou plus	59 925	2 %	710	23 %
<b>Total</b>	<b>3 395 345</b>	<b>100 %</b>	<b>3 120</b>	<b>100 %</b>
Nombre de personnes dans les ménages privés	7 732 830		12 035	
Nombre moyen de personnes par ménage privé	2,3		3,9	

Source : Statistique Canada, Enquête nationale sur les ménages, tableau 98-313-X2011023 au catalogue. La population et le nombre de ménages peuvent différer des résultats du recensement.

11. Il s'agit du nombre de logements privés occupés par des résidents habituels au moment de l'enquête. Voir le site web de Statistique Canada, <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/hlfst/pd-pl/Table-Tableau.cfm?LANG=Fra&T=304&SR=71&S=51&O=A&RPP=10&PR=24&CMA=0>, consulté le 8 août 2013.

Les statistiques démographiques expliquent le rythme accéléré de formation de nouveaux ménages observé au Nunavik, lequel entraîne une pression accrue sur la demande de logements. La pénurie de logements limite évidemment la hausse du nombre de ménages, en particulier chez les plus jeunes qui souhaitent occuper leur propre logement<sup>12</sup>. Comme nous le verrons plus loin, il a été décidé de construire des petits logements sociaux dans plusieurs communautés pour répondre à cette demande<sup>13</sup>.

### OCCUPATION DU TERRITOIRE, TRADITION ET CULTURE

Il y a cent ans, les Inuits occupaient plus uniformément le territoire du Nouveau-Québec<sup>14</sup>, et non uniquement la côte de la Baie d'Hudson, du Détroit d'Hudson et de la Baie d'Ungava. Nomades, ils vivaient en hiver dans des igloos et, en été, sous la tente avec parfois une base creusée à même la terre. Ils se regroupaient en campements qu'ils déplaçaient selon les saisons pour leur survivance. Ils vivaient de la chasse, de la pêche et de la cueillette pour leur propre approvisionnement, mais aussi, depuis l'installation de postes de traite, du piégeage ou du trappage pour le commerce des fourrures. La peau de renard arctique était la pièce de choix que les postes de traite privilégiaient. À partir de 1929, ce marché fluctue pour s'effondrer complètement à la fin des années 1940. Certains Inuits sont alors plongés dans la misère et la famine<sup>15</sup>.

La sédentarisation s'amorce alors autour des postes de traite, mais également autour de Fort Chimo, près de Kuujuaq, qui devient une base de l'armée de l'air des États-Unis. Cette dernière de même que quelques compagnies minières embaucheront des Inuits. C'est aussi le début de la patrouille annuelle de médecins aux postes de traite pour le dépistage de maladies, dont la tuberculose, ce qui amène le regroupement de la population autour de ces sites. D'ailleurs, plusieurs familles s'installeront à plus long terme dans l'attente d'un membre évacué au sud pour traitement, et demeureront stables à son retour si ce dernier a besoin de soins et de suivi<sup>16</sup>.

Après la Deuxième Guerre mondiale, le gouvernement fédéral sera plus présent au Nunavik. Le premier agent fédéral, un agent de la Gendarmerie royale du Canada, arrivera à Fort Chimo en 1953. Le gouvernement canadien distribuera des *baby bonus* aux familles pour les aider à s'approvisionner en nourriture de base aux postes. D'autres allocations s'ajouteront, notamment les pensions de la Sécurité de la vieillesse. La dispensation localisée de services publics de santé et d'éducation contribuera à la sédentarisation des familles. Enfin, à la fin des années 1950 et au début des années 1960, à mesure que le gouvernement canadien décide de la création de villages à quelques endroits dans l'Arctique, il adopte différentes politiques de logement prévoyant la construction de maisons<sup>17</sup>. Quelques aspects historiques relatifs aux politiques du logement seront présentés plus loin.

Pour certains, la transformation du mode de vie inuit, très rapide à l'échelle anthropologique, combinée à l'importation récente des technologies de communication, se traduit par des maux sociaux observés dans les villages nordiques. Les relations intergénérationnelles en sont affectées<sup>18</sup>, mais aussi les relations entre hommes et femmes puisque la sédentarisation a modifié leurs rôles : alors que l'homme et la femme participaient à l'installation des campements autrefois, lui continue d'aller à la chasse au moins sporadiquement et elle doit rester à la maison avec les enfants ou accéder à un emploi salarié. D'ailleurs, la situation des femmes sur le marché du travail est meilleure que celle des hommes : taux d'emploi et revenu plus élevés et taux de chômage inférieur<sup>19</sup>. Ces aspects nuisent à la cohabitation harmonieuse dans des logements trop souvent surpeuplés, comme nous le verrons plus loin.

Le caribou a longtemps été à la base de la survie inuite et représente encore aujourd'hui une source de nourriture, de fierté et de partage. L'artisanat, comme la sculpture sur pierre à savon, a été encouragé par les blancs pour diversifier les sources de revenu tiré du commerce alors que les prix des peaux périllicitaient au début du XX<sup>e</sup> siècle.

Il faut ici souligner l'importance du mouvement coopératif dans les communautés du Nunavik. Mises sur pied à partir des années 1950 pour atteindre une plus grande indépendance économique et augmenter le niveau de vie des Inuits par la vente des sculptures et gravures, les coopératives sont présentes dans chacun des villages nordiques. Elles offrent aujourd'hui une variété de services allant de la vente au détail à la réalisation de projets de logements, en passant notamment par les services bancaires, la gestion d'hôtels et de services touristiques, et bien sûr le marketing de l'art inuit au Canada et dans le monde. Étant le plus gros employeur non gouvernemental du Nunavik, le mouvement coopératif, fédéré depuis 1967, a permis d'unir la population de chaque communauté et d'agir en tant que porte-parole de ses intérêts<sup>20</sup>. La coopération rejoint les valeurs traditionnelles de partage des Inuits et leur offre un mode de participation active au développement économique. Le mouvement est toutefois très peu présent dans le secteur de l'habitation.

12. Voir <https://www.assnat.qc.ca/fr/exprimez-votre-opinion/petition/Petition-1187/index.html>, consulté le 14 août 2013.

13. Voir [http://www.nunatsiagonline.ca/stories/article/65674nunaviks\\_needs\\_899\\_new\\_housing\\_units\\_survey/](http://www.nunatsiagonline.ca/stories/article/65674nunaviks_needs_899_new_housing_units_survey/), consulté le 14 août 2013.

14. Voir la carte présentant les camps inuits vers 1900-1920 à la page 24 de l'ouvrage de Gérard Duhaime, *De l'igloo au H.L.M. Les Inuits sédentaires et l'État-providence*, no 48 de la Collection Nordicana, Centre d'études nordiques de l'Université Laval, 1985.

15. Voir *Historique de la nation et des collectivités inuites au Québec. Document destiné à l'usage interne des employés d'AINC*, 2004, ainsi que l'autobiographie de Taamusi Qumaq, *Je veux que les Inuit soient libres de nouveau*, publié en 2010 aux Presses de l'Université du Québec, Collection Jardin de givre. Le texte de Patricia Willemain-Andrés, *La société inuite du Nunavik : constats et perspectives*, préparé pour le XI Congresso Internacional da ABECAN : 20 anos de interfaces Brasil-Canada résume bien cette évolution [<http://www.anaisabecan2011.ufba.br/arquivos/willemain-andres-patricia.pdf>], consulté le 30 juillet 2013.

16. Gérard Duhaime [1985] explique bien le phénomène.

17. AINC (2004), *op. cit.* pp. 10 et 11.

18. Voir Mylène Jaccoud, *Justice blanche au Nunavik*. Préface de Guy Rocher, Éditions du Méridien, 1995.

19. Voir Régie régionale de la santé et des services sociaux Nunavik, *Portrait de santé NUNAVIK Conditions démographiques et socioéconomiques – 2011*, p. 22 et 23.

20. Voir notamment Affaires indiennes et du Nord, *Les Inuit*, publié par le ministre des Approvisionnements et Services Canada, 1987 (no de cat. R32:75/1986f) et Fédération des coopératives du Nouveau-Québec, *Partager autrement. La petite histoire du mouvement coopératif au Nunavik*, 2007.



## LANGUE

Essentiellement, trois langues sont parlées au Nunavik : l'inuktitut par 90 % de la population, l'anglais par 76 % et le français par 28 %. De plus en plus de jeunes Inuits sont trilingues. Les Inuits sont très attachés à leur langue et mènent des efforts particuliers pour la conserver. L'Institut culturel Avataq tente d'en préserver la richesse et la qualité chez les plus jeunes<sup>21</sup>. L'anglais est aussi très répandu, car c'était la langue des premiers blancs que les Inuits ont côtoyés : commerçants, missionnaires, représentants du gouvernement, police montée, médecins.

## LE COÛT DE LA VIE, LES IMPÔTS ET LES REVENUS

Comme les biens et la nourriture non traditionnelle sont importés par avion ou, durant une partie de l'année, par bateau, le coût de la vie au Nunavik est nettement plus élevé qu'ailleurs au Québec. Ce qui coûte 1 \$ à Montréal coûterait en moyenne 1,66 \$ au Nunavik<sup>22</sup>. Les plus pauvres vivent donc en situation particulièrement précaire, notamment en matière d'alimentation. Jusqu'à une personne sur quatre aurait connu l'insécurité alimentaire au Nunavik en 2004<sup>23</sup>. Par ailleurs, les Inuits paient de l'impôt sur le revenu et les taxes de vente, contrairement aux membres des Premières Nations qui sont assujettis à la Loi sur les Indiens. Diverses mesures gouvernementales ou mises en œuvre par l'ARK et la Société Makivik permettent de réduire l'effet du coût élevé de la vie au Nunavik. Même si l'électricité provient de groupes générateurs alimentés au diesel et qu'elle coûte plus cher à

produire, elle est vendue par Hydro-Québec aux résidents au même tarif qu'ailleurs au Québec.

Malgré le coût de la vie plus élevé au Nunavik, le revenu médian après impôt des particuliers y est plus faible qu'au Québec, selon les données du recensement de 2006<sup>24</sup> : 20 971 \$, comparativement à 22 471 \$ au Québec en général. On l'a déjà mentionné : le revenu médian des femmes (22 912 \$) y était plus élevé que celui des hommes (18 793 \$). En 2010, les emplois au Nunavik se concentraient essentiellement dans les secteurs public et parapublic (éducation et santé) mais aussi privé (transport, mines, construction...). La proportion de prestataires de l'assistance sociale ainsi que les montants qui leur sont versés sont semblables à ce qui prévaut dans le reste du Québec.

## LE LOGEMENT DU NUNAVIK

Statistique Canada rapporte 3 138 logements dans les 14 villages du Nunavik au moment du recensement de mai 2011, une hausse de 21 % par rapport à 2006. Selon l'ENM, les types de construction les plus courants sont la maison jumelée (42 %) et la maison individuelle non attenante (40 %). L'appartement dans un immeuble de moins de cinq étages vient ensuite (12 %) et serait habité surtout par des travailleurs du sud ou des personnes âgées. On compte quelques maisons mobiles et quelques maisons en rangée. Le reste est négligeable.

TABLEAU 4 – TYPE DE CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE DE L'ENSEMBLE DES MÉNAGES, NUNAVIK ET TOTAL DU QUÉBEC, 2011

	Nunavik (14 villages nordiques)			Total du Québec		
	Nombre de logements	% du parc de logements	Nombre moyen de personnes	Nombre de logements	% du parc de logements	Nombre moyen de personnes
Maison individuelle non attenante	1 240	40 %	4,7	1 560 405	46 %	2,7
Maison jumelée	1 305	42 %	3,6	171 435	5 %	2,6
Appartement, immeuble de moins de cinq étages	360	12 %	2,0	1 103 845	33 %	1,8
		100 %	3,9		100 %	2,3

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, Tableau 98-313-X2011023 au catalogue.

21. Voir *Le Devoir* du lundi 8 juillet 2013 en page A4 : « Mission : sauver l'inuktitut. Des Inuits luttent pour éviter la disparition de leur langue ». Voir aussi le site officiel d'Avataq [<http://www.avataq.qc.ca/fr/Accueil>].

22. Selon des résultats d'enquête de prix d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada réalisées de 2005 à 2010, rapportés dans Duhaime et Édouard, Mesures et taux de faible revenu dans l'Inuit Nunangat, Université Laval, Québec, Canada, 2012. [[http://www.chaireconditionautochtone.fss.ulaval.ca/documents/pdf/2012-Faible-Revenu-Note-Finale\(1\).pdf](http://www.chaireconditionautochtone.fss.ulaval.ca/documents/pdf/2012-Faible-Revenu-Note-Finale(1).pdf)], consulté en ligne le 15 août 2013.

23. Voir RRSSS Nunavik (2011), op.cit., p. 26.

24. Voir RRSSS Nunavik (2011), op. cit., p. 24.

Dans l'attente de données du recensement sur les modes d'occupation, on peut affirmer qu'en 2011, les logements sociaux représentaient près de quatre logements sur cinq. Le parc de logements sociaux est présenté plus loin. Quelques centaines d'autres logements sont la propriété de ministères et organismes publics qui y logent leurs employés en résidence au Nunavik. Enfin, moins d'une centaine de propriétaires-occupants ont pu accéder à la propriété résidentielle, la plupart grâce aux programmes mis en œuvre par la SHQ depuis le milieu des années 1990. Le marché privé de logements locatifs est donc quasi-inexistant dans la région.

La baisse du nombre moyen de personnes par logement observée entre 2006 et 2011 (de 4,2 à 3,9) pourrait indiquer une amélioration des conditions d'habitation, sans pour autant signifier que tous les besoins sont comblés. Selon l'évaluation des besoins en logements sociaux réalisée pour l'OMHK en 2013, un peu plus d'un tiers des logements sociaux seraient occupés par plus d'une famille. Cela comprend des personnes habitant des logements surpeuplés qui, sans former une famille, souhaitent vivre ensemble. Au recensement de 2006, 30 % des logements du Nunavik pouvaient être considérés surpeuplés en tenant compte uniquement du nombre de pièces par logement et du nombre de personnes dans le ménage<sup>25</sup>.

### SERVICES LIÉS AU LOGEMENT

Exception faite de Kuujuaq, qui est le village nordique le plus au sud sur la Baie d'Hudson, les communautés du Nunavik ne disposent pas de réseaux d'aqueduc et d'égouts. Leur installation s'avérerait dispendieuse et très complexe à cause de la présence de pergélisol dans la quasi-entièreté des villages. Chaque maison possède donc ses propres réservoirs d'eau potable et de rétention des eaux usées. L'approvisionnement en eau potable et la disposition des eaux usées sont effectués par camion-citerne. Le coût annuel de ces services peut atteindre 10 000 \$ pour un logement de trois ou quatre chambres à coucher. Dans le cas des logements sociaux, le gouvernement assume les déficits d'exploitation qui prennent en compte les coûts de ces services.

### COÛTS DE CONSTRUCTION

Compte tenu des conditions climatiques et du transport nécessaire dû à l'éloignement des communautés, les coûts de construction d'un logement au Nunavik sont prohibitifs. Par exemple, selon les évaluations réalisées par la SHQ en 2008, il en coûtait alors près de 345 000 \$ à un ménage de Kuujuaq pour construire une maison d'environ 98 m<sup>2</sup><sup>26</sup>, soit plus du double des coûts estimés pour une maison équivalente bâtie dans la ville de Québec. Selon des données plus récentes de l'OMHK (2012), pour un nouveau programme d'accession à la propriété à mettre en œuvre, les coûts moyens se situeraient aux environs de 475 000 \$ pour une maison comptant deux chambres à coucher et de 550 000 \$ pour une maison de quatre chambres.

À noter que la construction de logements sociaux est beaucoup moins onéreuse grâce aux possibles économies d'échelle et à la construction au prix coûtant par l'entrepreneur,

la Société Makivik, qui n'a pas de but lucratif et qui forme également de nombreux Inuits aux métiers de la construction.

### QUELQUES ASPECTS HISTORIQUES DES INTERVENTIONS DE L'ÉTAT EN HABITATION AU NUNAVIK

On l'a vu, les Inuits ont amorcé leur sédentarisation durant les années 1950. Ils construisaient alors leur maison avec des matériaux disponibles sur place. En 1956, le gouvernement fédéral instaure son premier programme d'habitation pour les Autochtones des régions nordiques. Ce programme et les suivants s'avèrent des échecs pour une population avec des revenus très limités. De 1965 à 1980, quelque 800 maisons seront construites par le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINC). Elles connaîtront une détérioration rapide due au climat, à une qualité déficiente et à une utilisation excessive, liée au surpeuplement surtout.

Le gouvernement du Québec commencera à s'intéresser au Grand-Nord dans les années 1960. La Direction générale du Nord du Québec est créée au sein du ministère des Richesses naturelles en 1963. Des services de compétences provinciales, tels l'éducation, la santé et les services sociaux, seront graduellement dispensés par le Québec. À la fin des années 1960, il construit quelques maisons pour des familles inuites et pour des employés permanents autochtones du gouvernement.

Déoulant des intentions du gouvernement du Québec annoncées au début des années 1970 concernant d'importants projets hydroélectriques à développer à la Baie James, des négociations multilatérales aboutiront à la signature de la convention de la Baie James et du Nord québécois le 11 novembre 1975. L'habitation s'est avérée une préoccupation marginale et tardive durant ces négociations : des 29 chapitres de la convention, un seul article porte sur le logement. Ainsi, le maintien des programmes existants par le Québec et le Canada, dont les services de logement à l'intention des communautés inuites du Nunavik, est inscrit dans la convention.

En 1981, le gouvernement fédéral transfère au gouvernement québécois les 800 maisons du MAINC. Cette même année, la SHQ et la Société canadienne d'hypothèques et de logement s'entendent pour rénover ces logements et assumer à parts égales les déficits d'exploitation. La liste suivante présente les temps forts liés au développement de l'habitation au Nunavik à compter des années 1980 :

- ➔ L'Entente-cadre Canada-Québec sur l'habitation sociale (1986) permet la création du Programme de logement sans but lucratif, comportant un volet inuit. Jusqu'au début des années 1990, entre 130 et 140 logements sociaux seront construits par année.
- ➔ Le désengagement fédéral (1993) entraîne un net ralentissement de la construction de logements sociaux.
- ➔ Le Programme de logement en régions éloignées (1995, 1997 et 1998), financé par les gouvernements fédéral et québécois, cherche à accroître la propriété résidentielle mais n'aura bénéficié qu'à 24 ménages.

25. SHQ, à partir de Statistique Canada, Recensement 2006, CO-1049, tableau 39 : Logements privés occupés à l'exception des logements de bande selon la taille du logement, la taille du ménage, Québec et Kativik.

26. Si cette maison était construite dans un village plus éloigné, par exemple Salluit ou Ivujivik, les coûts seraient encore plus élevés.





- ➔ L'Entente-cadre concernant la région Kativik (1998) accorde une plus grande responsabilité aux instances du Nunavik en matière de gestion du logement social, ce qui entraînera la création de l'OMHK.
- ➔ Trois nouveaux programmes (1999) financés par le Québec, soit le Programme d'accession à la propriété pour les résidents de la région Kativik, le Programme d'achat-rénovation à l'intention des ménages de la région Kativik et le Programme de rénovation résidentielle à l'intention des propriétaires-occupants de la région Kativik, auront bénéficié à un total de 36 ménages.
- ➔ Trois ententes Québec-Canada-Inuits concernant la mise en œuvre de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois en matière de logement, soit :
  - L'entente 2000-2005, incluant l'entente spécifique de 1999, qui a permis la réalisation de 227 logements sociaux;
  - L'entente 2005-2010, de laquelle découle la construction de 308 nouveaux logements sociaux;
  - L'entente 2010-2015 qui prévoit la construction de 340 logements sociaux et la maximisation des retombées locales.
- ➔ Le programme Logement abordable Québec – Volet Kativik (2003), découlant de l'Entente Canada-Québec sur le logement abordable de 2001, a permis de réaliser 111 logements additionnels (accession à la propriété résidentielle, organismes sans but lucratif, autres).
- ➔ La Conférence Katimajit (2007) sur le développement socioéconomique aura inscrit l'engagement du gouvernement du Québec, notamment pour réaliser 50 logements additionnels, augmenter les dépenses pour la mise à niveau des immeubles de logements sociaux existants (budgets RAM – remplacement, amélioration et modernisation), proposer une assurance-habitation abordable et revoir le programme Logement abordable Québec, volet Kativik.
- ➔ Le projet *Le Nord pour tous*, inclut des mesures sur le logement, soit :
  - la construction de 300 logements sociaux;
  - la réalisation de 200 logements par un programme d'accession à la propriété résidentielle, 50 logements coopératifs et 150 privés;
  - la poursuite de la rénovation du parc de logements sociaux.
- ➔ Cette deuxième mesure se traduit concrètement par la mise en œuvre du nouveau Programme favorisant l'accession à la propriété et la rénovation résidentielle dans la région Kativik (2012), financé par le Québec, qui comprend quatre modules : formation et accompagnement, aide à l'achat et à la construction, aide à la rénovation et aide à l'occupation.

## LOGEMENTS SOCIAUX AU NUNAVIK

Au 31 décembre 2012, on comptait un peu plus de 2 600 logements sociaux au Nunavik. La moitié a été construite avant 1992. Ils comptent généralement plus de chambres à coucher que les autres logements sociaux du Québec. Près de la moitié ont au moins trois chambres, comparativement à un sur cinq ailleurs au Québec.

**TABLEAU 5 – RÉPARTITION DES 2 609 LOGEMENTS SOCIAUX SELON LE NOMBRE DE CHAMBRES À COUCHER**

Nombre de chambres						
1	2	3	4	5	6	Total
102	1 227	706	363	205	6	2 609
3,9 %	47,0 %	27,1 %	13,9 %	7,9 %	0,2 %	100 %

Données au 31 décembre 2012.

En 2013, l'OMHK a fait réaliser une évaluation des besoins : 900 logements additionnels doivent être construits pour répondre aux besoins des familles. Déjà en 2014, l'ARK a annoncé la distribution des 150 logements qui seront construits en 2014. Afin de répondre aux besoins des familles ou groupes de petite taille souhaitant vivre ensemble, 61 % de ces logements compteront une seule chambre.

La fixation des loyers des logements sociaux du Nunavik diffère de celle qui prévaut ailleurs au Québec. L'échelle des loyers, en vigueur depuis juillet 2005, considère la capacité financière des ménages de même que le coût de la vie au Nunavik. Elle prévoit des loyers minimum et maximum qui sont indexés annuellement. Un ménage qui dispose d'un faible revenu, se voyant charger un loyer qu'il juge trop élevé, peut demander un ajustement à 25 % de son revenu (certaines déductions s'appliquent au revenu brut du ménage, comme pour le coût de la vie selon le revenu, les enfants à charge, etc.). Un loyer symbolique a aussi été fixé pour les personnes âgées, lesquelles jouissent d'un statut particulier au Nunavik.

## PIVALLIANIQ : POUR UN PACTE DU MIEUX-VIVRE AU NUNAVIK

Cette initiative cible les Inuits vivant en logement social pour répondre aux problèmes de détérioration, de vandalisme, de salubrité et de santé. Encore nomades il y a 60 ans, les Inuits ont un rapport à l'habitation et au milieu de vie sédentaire qui n'est pas aussi bien inscrit dans leur schéma de valeurs qu'ailleurs au Québec. L'intégration de ces nouvelles notions domestiques, par exemple pour l'entretien du logement, sera facilitée par une formation et une sensibilisation spécifiques.

Pivallianiq est un projet lancé en novembre 2011 par l'OMHK, avec le soutien de la SHQ. Il vise ultimement à assurer de bonnes conditions sanitaires et la fierté des familles, à réduire les coûts d'entretien des logements et à embellir les villages nordiques pour en faire des milieux de vie de qualité. Ce programme se décline en trois axes d'intervention, à savoir :

- ➔ une escouade de l'entretien d'habitation et d'infrastructures et la création d'une certification Pivallianiq;
- ➔ un programme scolaire d'éducation et de sensibilisation destiné aux élèves des 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années du primaire qui vise à développer le respect d'autrui et de la propriété de même que l'adoption de comportements civiques et écoresponsables;
- ➔ une campagne publique de sensibilisation auprès de la population, mais qui cible spécifiquement les jeunes de 10 à 16 ans.

## LABORATOIRE D'HABITATION NORDIQUE

Depuis ses premières interventions au Nunavik il y a plus de 30 ans, la SHQ a réussi à moderniser le parc de logements existants, à accroître le nombre de logements et à mettre au point des techniques et technologies visant à assurer des services modernes adaptés aux conditions climatiques et aux infrastructures locales, tels le chauffage et la plomberie de même que des réservoirs d'eau potable et d'eaux usées adaptés. Elle a donc développé une expertise unique et contribué à établir des standards de qualité pour le logement en milieu arctique.

De nombreux défis continuent de se poser en matière de construction durable en milieu nordique, dont :

- ➔ la forte hausse démographique et les changements importants dans la composition des ménages;
- ➔ le climat rigoureux;
- ➔ les effets des changements climatiques;
- ➔ l'évolution récente des modes de vie inuits;
- ➔ l'innovation technologique et l'optimisation de l'utilisation des nouvelles technologies et de nouveaux matériaux.

Afin de relever ces défis et d'accroître son expertise en matière d'habitation nordique, la SHQ a mis sur pied le laboratoire d'habitation nordique. Son mandat est de stimuler la recherche sur les enjeux associés à l'habitation nordique, ce qui se traduira par des projets spécifiques. Ces derniers contribueront à améliorer de façon continue et durable l'habitat nordique par la recherche de solutions novatrices, ce qui constitue l'une des préoccupations majeures de la SHQ en ce qui concerne le Nunavik.

## CHARRETTE DE DESIGN DE LA RÉSIDENCE INUITE<sup>27</sup>

Afin de prendre en compte les particularités inuites dans la conception de la résidence type à construire au Nunavik dans l'avenir, la SHQ avait proposé un exercice de réflexion de fond avec des représentants de la population locale qui s'est tenu en mai 2012 à Kuujuaq : la charrette de design de la résidence inuite.

Terme courant utilisé en architecture, en design, en conception et en planification, une charrette est un atelier de travail intensif regroupant plusieurs participants qui collaborent tous ensemble, dans un court laps de temps, à identifier des solutions à un problème. Dans le cas de la charrette de Kuujuaq, l'objectif était de trouver la meilleure solution possible aux besoins traditionnels et modernes des Inuits en matière d'habitation.

C'est par des discussions sur leur quotidien, leur façon d'être, leur mode de vie, leurs désirs, leurs attentes et leurs besoins relatifs à l'habitat, ainsi qu'à l'aide de dessins que les participants ont exprimé ce qu'était pour eux la maison idéale.

La participation à la charrette a été remarquable. D'abord, les besoins par type d'activités ont été définis en distinguant activités intérieures (accéder au bâtiment et à ses pièces, cuisiner, socialiser, étudier, coudre, se détendre, assurer son hygiène personnelle, nettoyer les vêtements, dormir et entreposer des objets) et extérieures (entreposer du matériel et socialiser). Les éléments suivants ont finalement été retenus par les participants pour l'habitation idéale :

- 1) grands porches avant et arrière pour accéder à l'intérieur du bâtiment;
- 2) grande cuisine;
- 3) grand salon;
- 4) grands espaces d'entreposage extérieurs;
- 5) aire d'entreposage communautaire;
- 6) vues et orientation des bâtiments (vers la nature plutôt que vers les voisins);
- 7) sortie de secours;
- 8) pièce multifonctionnelle (rangement, couture, étude);
- 9) pièce technique extérieure (fournaise, réservoirs d'eau et d'huile);
- 10) matériaux de qualité;
- 11) meilleures fondations;
- 12) insonorisation améliorée;
- 13) sécurité incendie.

On espère qu'en intégrant du mieux possible ces éléments, les nouveaux logements sauront répondre aux besoins des Inuits et ainsi éviter des reproches entendus en 2003 par l'anthropologue Dawson sur la conception des maisons destinées aux Inuits du Nunavut<sup>28</sup> : pièces trop petites, espace d'entreposage insuffisant, logement sur plus d'un étage, mauvaise résistance aux conditions climatiques extrêmes. En fait, il semble que les ménages inuits tendent à utiliser leur maison de manière traditionnelle même si elle est de conception euro-canadienne. Tel qu'il est fait mention dans le document Pivallianiq rendu public en 2011, le repas en famille, assis par terre et autour des plats ou de la pièce de caribou ou d'autre gibier disposés au centre, constitue un rituel important pour le Inuits. Par ailleurs, le découpage du gibier surgelé au centre de la pièce centrale, à même le plancher, n'est pas prévu comme usage des logements.

## PROTOTYPE D'HABITATION

En réponse aux objectifs du laboratoire d'habitation nordique, la réalisation d'un prototype, selon une approche de conception intégrée, vise à répondre à certains impératifs d'aujourd'hui. Ce dernier devra être adapté aux habitudes de vie des Inuits, donc être plus performant énergétiquement et plus confortable, et tenir compte des changements climatiques.

En partenariat avec la Société Makivik, l'OMHK et l'ARK, la SHQ réalisera en 2013 et 2014 ce projet qui se définit en trois parties : le choix du site, la conception et la construction du bâtiment, et enfin le suivi de l'exploitation par diverses mesures. Les paramètres définis pour l'évaluation du projet

27. Ce qui suit est tiré d'un document produit par l'École de technologie supérieure de l'Université du Québec à Montréal, qui avait la responsabilité d'animer la charrette et de faire rapport des résultats.

28. Voir Sarah Bonesteel, « Le logement » dans Erik Anderson, *Les relations du Canada avec les Inuit. Histoire de l'élaboration des politiques et des programmes*, Affaires indiennes et du Nord du Canada, 2006, p. 72. Voir aussi Peter C. Dawson, « Seeing like an Inuit family : The relationship between house form and culture in northern Canada », *ÉTUDES/INUIT/STUDIES*, 2006, 30(2), pp. 113-135.



sont notamment la consommation de mazout et d'électricité, les conditions intérieures de l'air (température, humidité, CO<sup>2</sup>), les vibrations dues aux vents, la stabilité des fondations et la satisfaction de la clientèle. L'augmentation de l'efficacité énergétique, l'optimisation des techniques de fondation, l'amélioration de la performance énergétique et l'adaptation socioculturelle du logement doivent caractériser le prototype d'habitation.

## LES RÉPERCUSSIONS DU LOGEMENT SUR LES FAMILLES ET LES COMMUNAUTÉS / L'ITINÉRANCE INUITE

La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse rendait public en 2007 son rapport d'enquête portant sur les services de protection de la jeunesse dans la Baie d'Ungava et la Baie d'Hudson, les deux régions sociosanitaires composant le Nunavik. La Commission y faisait état du surpeuplement des logements et constatait, en consultant plusieurs dossiers d'enfants, que la sécurité et le développement de ces derniers étaient compromis par la cohabitation de leur famille avec d'autres comptant des membres aux prises avec des problèmes multiples. Il ressortait aussi que la pénurie de logements nuit au recrutement des familles d'accueil et à l'organisation efficace des services sociaux.

Ce rapport a suscité des réactions de plusieurs spécialistes<sup>29</sup>, qui font aussi valoir que le surpeuplement des logements rend ces enfants vulnérables aux infections et aux maladies pulmonaires. Ces enfants sont aussi susceptibles de présenter un retard cognitif, leurs parents ayant moins tendance à interagir avec eux afin de se protéger d'un envahissement constant. Ils sont aussi davantage enclins à présenter des symptômes de détresse et des problèmes de contrôle de leurs comportements et d'apprentissage à l'école. Enfin, la cohabitation avec des adultes autres que leurs parents augmenterait le risque de subir des violences physiques et sexuelles. Les enfants inuits étaient six fois plus à risque d'être signalés à la protection de la jeunesse que les autres enfants du Québec.

### AU-DELÀ DE L'ENFANCE

Selon les mémoires déposés en 2008 à la commission d'étude sur l'itinérance par les représentants des Autochtones, la pénurie de logements ressort comme la source du phénomène de l'itinérance autochtone. Cette itinérance peut se vivre au nord dans la communauté lorsque les personnes non désirées ou rejetées par leur famille à cause de leur comportement vivent dans des abris de fortune, des cabanes<sup>30</sup>.

On a vu que près de 1 800 Inuits vivent au Québec hors du Nunavik : 900 à Montréal, 125 à Gatineau, 120 à Québec, d'autres à Saguenay, Saint-Hyacinthe, Sherbrooke et Sept-Îles, pour ce qui est des agglomérations de recensement (10 000 habitants et plus). Ces Inuits ne sont pas nécessairement originaires du Nunavik.

Donat Savoie, anthropologue qui connaît bien le Nunavik, les Inuits et la vie dans le Nord<sup>31</sup>, distingue deux types de raisons qui amènent ces Inuits hors de leur communauté et à la ville :

- ➔ d'une part, les incitations : par exemple, la recherche d'emploi, la poursuite des études, les soins hospitaliers, ou encore l'accompagnement d'un membre ou d'un ami de la famille pour ces mêmes raisons;
- ➔ d'autre part, la fuite d'une situation difficile : par exemple, la violence physique et les abus sexuels, les problèmes conjugaux, la pauvreté, l'insécurité alimentaire, le coût élevé de la vie, la sortie de pénitencier ou de maison de correction.

Les Inuits vivant à Montréal proviennent en majorité du Nunavik. L'éloignement de leur communauté est particulièrement difficile compte tenu de leur langue et de leurs coutumes. De plus, certains d'entre eux ont des problèmes de santé mentale, d'alcoolisme ou de toxicomanie<sup>32</sup> et se retrouvent sans abri occasionnellement ou de façon plus chronique. En 2008, on estimait que plus de 40 % des Autochtones itinérants de Montréal étaient inuits, alors que ces derniers représentaient à peine plus de 10 % de la population autochtone du Québec.

Ce phénomène de l'itinérance à Montréal, qui prend ses origines au Nunavik, est dans la mire de la Société Makivik, responsable de la gestion des fonds des Inuits obtenus de la Convention de la Baie James et du Nord québécois. Makivik poursuit deux objectifs sur cette question : l'accès aux soins médicaux et services sociaux pour les Inuits en situation de vulnérabilité ou d'itinérance, et la prévention. Pour ce faire, Makivik a signé trois ententes avec des organismes montréalais : d'abord avec la Fondation du refuge pour femmes CHEZ DORIS, pour l'embauche d'une intervenante inuite, ensuite avec Projets autochtones Québec, qui gère le seul refuge de nuit pour Autochtones à Montréal, aussi pour l'emploi d'un intervenant inuit, et enfin, avec la Société de développement social de Ville-Marie (et la collaboration de la Mission St. Michael's), pour la création d'un premier pôle de services pour les itinérants.

Ajoutons que la SHQ s'est engagée dans la lutte contre l'itinérance en réservant des unités résidentielles des programmations annuelles d'AccèsLogis Québec pour les personnes sans abri ou à risque de le devenir. Les Inuits des villes peuvent bénéficier de cette aide.

29. Voir notamment *La Presse* du 15 septembre 2010, « Nunavik : des logements surpeuplés », une lettre signée notamment par Camil Bouchard et Gérard Duhaime.

30. Voir Société Makivik, *Mémoire sur l'itinérance inuit à Montréal* présenté au Front d'action populaire en réaménagement urbain dans le cadre de la Commission populaire itinérante sur le droit au logement en novembre 2012.

31. Le fichier de la conférence donnée par M. Savoie dans le cadre d'un Rendez-vous SHQ, le 17 octobre 2012, est disponible sur le site intranet de la SHQ : « Le Nunavik : caractéristiques, changements et défis ».

32. Voir MAKIVIK Magazine, *Exploring the Homeless Inuit in Montreal*, pp. 7 à 10, Issue 99, winter 2012-2013.

## CONCLUSION

Le Nunavik fait partie du Québec depuis cent ans seulement. Ce territoire immense est habité par plus de 12 000 habitants. Ces derniers vivent dans 14 villages nordiques localisés le long de la côte de la Baie d'Hudson, du Détroit d'Hudson et de la Baie d'Ungava. Près de neuf personnes sur dix sont des Inuits. Ces derniers ont entrepris leur sédentarisation très récemment durant les années 1950. Ils demeurent très attachés à leur tradition, leur culture et leur langue, tout en voulant profiter des avantages de la modernité.

Le climat, le type de sol, l'isolement et l'accès difficile depuis le sud, tout comme cette récente sédentarité, affectent grandement les conditions de vie et la manière d'habiter au Nunavik. Les services et les coûts de construction y sont très élevés, au moins deux fois ceux du sud.

La population est très jeune. On compte plus de 3 100 ménages qui vivent à 3,9 personnes par logement en moyenne, soit nettement plus que les 2,3 personnes par logement pour l'ensemble du Québec.

Les défis en habitation demeurent énormes au Nunavik. Les gouvernements, plus spécifiquement la SHQ, jouent un rôle essentiel dans le développement et le maintien du parc de logements.

- ➔ De quelque 2 600 logements sociaux construits depuis le début des années 1980, le parc devrait encore s'accroître grâce aux divers programmes mis en œuvre ces dernières années. Il reste à assurer la participation financière du gouvernement fédéral pour que les besoins puissent être comblés.
- ➔ La SHQ travaille aussi à développer un marché résidentiel de propriété privée afin de diversifier les modes d'occupation de cette population essentiellement locataire. L'abordabilité des logements mais aussi la conception en accord avec les façons de vivre des Inuits sont des objectifs à poursuivre. À cet égard, la propriété et la gestion coopératives sont à considérer compte tenu de la forte tradition de partage inuite.
- ➔ La SHQ a acquis une expertise en matière d'habitation nordique et entend poursuivre ses efforts pour améliorer les conditions d'habitation des ménages du Nunavik avec la réalisation de projets au sein du laboratoire d'habitation nordique. Au-delà des aspects techniques, l'habitation au Nunavik doit répondre aux préoccupations de la population en matière d'occupation de l'espace, et la charrette de design inuite a contribué à mieux connaître ses attentes à cet égard.

Une partie des problèmes de logement au Nunavik se fait sentir à Montréal. Les Inuits y seraient surreprésentés parmi les itinérants. Soucieuse du bien-être des Inuits, la Société Makivik, responsable de l'administration des fonds des Inuits obtenus de la Convention de la Baie James et du Nord québécois, voit à convenir d'ententes en vue d'assurer les services nécessaires aux Inuits itinérants de Montréal et de

prévenir ce phénomène des sans-abris. De son côté, la SHQ intervient aussi pour réduire l'itinérance par l'entremise de son programme AccèsLogis Québec.

Les Entretiens sur l'habitat du 8 octobre 2013 à Québec offriront l'occasion aux intéressés d'entendre les experts sur ces questions de l'habitation nordique et de la vie des Inuits.

Quelques références d'intérêt autres que celles déjà mentionnées :

- ➔ Bigué, Lucie et Serge Pageau, *Habitation au Nouveau-Québec inuit*, Société d'habitation du Québec, septembre 1980.
- ➔ Canobbio, Éric, *Géopolitique d'une ambition inuite. Le Québec face à son destin nordique*, Editions Septentrion, Collection territoires, 2009.
- ➔ Commission des droits de la personne et de la jeunesse du Québec, NUNAVIK Rapport de suivi des recommandations de l'enquête portant sur les services de protection de la jeunesse dans la baie d'Ungava et la baie d'Hudson, juin 2012, 57 pages.
- ➔ Merrien, Anne-Marie, *Bridging Housing and Identity : A Co-operative and Holistic Perspective of Housing in Nunavik*, Cahiers de l'ARUC-DTC, Série « Études » numéro 4, 2010. Essai présenté à la faculté d'administration dans le cadre de la maîtrise en gestion et gouvernance des coopératives et mutuelles, Université de Sherbrooke, Institut de recherche et d'éducation pour les coopératives et mutuelles de l'Université de Sherbrooke (IRECUS), avril 2010, 91 pages.
- ➔ Nunivaat, Nunavik Statistics Program ( [www.nunivaat.org](http://www.nunivaat.org) ).
- ➔ Parnasimautik, Fiche synthétique 8, Logement, 2 p. (Source mentionnée sur le document : Plan Nunavik, Préoccupations et priorités pour le Nunavik, par secteur – Logement, pp. 213-223).

## HABITATION QUÉBEC

*Habitation Québec* est un bulletin trimestriel produit par la Société d'habitation du Québec (SHQ). La reproduction d'extraits est autorisée sans autre permission de la SHQ, à condition d'en mentionner la source. Cette publication a été réalisée sous la responsabilité de la Direction des programmes, de la recherche et du partenariat et de la Direction des communications de la SHQ.

Pour obtenir des exemplaires supplémentaires de ce bulletin ou pour toute demande de renseignements, veuillez composer le numéro sans frais **1 800 463-4315**.

Vous pouvez également télécharger ce document en format PDF à partir du site Web de la SHQ à l'adresse :

**[www.habitation.gouv.qc.ca](http://www.habitation.gouv.qc.ca)**

Vos commentaires sont toujours bienvenus.

Faites-les parvenir à l'adresse :

**[infoedition@shq.gouv.qc.ca](mailto:infoedition@shq.gouv.qc.ca)**

Photographies : Xavier Dachez

ISSN : 1492-6881 (version imprimée)

ISSN : 1492-689X (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2013

© Gouvernement du Québec, 2013

